

Loos-en-Gohelle, du noir au vert

Helene Melin Crapet

► **To cite this version:**

Helene Melin Crapet. Loos-en-Gohelle, du noir au vert. Multitudes, 2013, Multitudes, 52 (1), pp.59. 10.3917/mult.052.0059 . hal-03117431

HAL Id: hal-03117431

<https://hal.univ-lille.fr/hal-03117431>

Submitted on 21 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LOOS-EN-GOHELLE, DU NOIR AU VERT

[Hélène Melin](#)

Association Multitudes | « [Multitudes](#) »

2013/1 n° 52 | pages 59 à 67

ISSN 0292-0107

ISBN 9791091887106

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-multitudes-2013-1-page-59.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Association Multitudes.

© Association Multitudes. Tous droits réservés pour tous pays.



Loos-en-Gohelle, du noir au vert

Hélène Melin

La découverte du charbon à Fresnes-sur-Escaut (Nord) en 1720 puis dans le Pas de Calais, à Oignies en 1841 (Daix, 1996), marque le début d'une « épopée » minière qui durera 270 ans (Gillet, 1973). Au fil des découvertes de veines de charbon se forme ce qui est toujours aujourd'hui appelé « le bassin minier du Nord – Pas de Calais » : cent kilomètres de longs de Valenciennes à Béthune, et quinze kilomètres de large. Jusqu'en 1950, le bassin minier fournissait plus de 50 % de la production française de charbon. Après la Seconde Guerre mondiale, en 1946, les différentes compagnies minières, nationalisées depuis 1944, ont été regroupées au sein d'un organisme appelé les Houillères du bassin minier du Nord – Pas de Calais (HBNPC), dirigé par l'entreprise Charbonnages de France (CDF)¹. Mais rapidement après la « bataille du charbon »², un renversement s'amorce et la production minière, par manque de rentabilité suffisante, est diminuée pour s'arrêter définitivement à Oignies, le 21 décembre 1990.

Loos-en-Gohelle, commune du Pas de Calais, située à proximité immédiate de la ville de Lens, a vu son territoire bouleversé par l'exploitation industrielle. Cet ancien bourg rural est devenu l'un des plus gros sites de production, avec une concentration de sept puits et une automatisation qui en fait l'un des sièges les plus puissants du groupe Lens/Liévin. Mais en 1986, le dernier puits en activité ferme et laisse un territoire sinistré (Rabier, 2002). Face à une situation économique catastrophique et un bilan social guère plus glorieux (santé, éducation...) (SGAR, 1995), la commune doit amorcer une transition et trouver de nouveaux repères. Le maire de l'époque, Marcel Caron, décide alors de s'appuyer sur ce qui fait l'identité du territoire – mais qui est en souffrance –, à savoir la culture industrielle et

¹ Ce sont ainsi neuf Houillères de bassin qui vont être mis en place à travers toute la France : le Nord – Pas de Calais, la Lorraine, la Loire, les Cévennes, Blanzly, la Provence, l'Auvergne, le Dauphiné et l'Aquitaine.

² De 1945 à 1947, il est demandé aux mineurs de la région de produire du charbon afin d'aider au redressement de la France, les appels lancés en ce sens par le Général de Gaulle et Maurice Thorez restent encore aujourd'hui des symboles importants de l'histoire ouvrière régionale.

minière, afin d'opérer un renversement complet à la fois de l'image et de la politique de la ville. Se met alors progressivement en place une transition culturelle, puis écologique, qui va faire passer Loos-en-Gohelle d'une ville industrielle symbole d'un développement prédateur et non durable, à une ville exemplaire d'un développement local durable, qui s'appuie sur ses richesses sociales, culturelles et environnementales. Aujourd'hui la volonté des élus est d'aller plus loin en mutualisant l'expérience locale pour qu'elle serve à d'autres. Mais l'articulation du local et du global est un processus qui n'est pas nécessairement aisé.

La mine, autrefois prédatrice, devient patrimoine collectif

Après un siècle et demi d'exploitation, la fin de la mine est vécue comme un traumatisme économique, mais aussi social et culturel (Melin, 2002). L'arrêt de l'exploitation laisse d'immenses friches dont on ne sait que faire. Un chômage durable et massif s'installe, créant une impression d'abandon parmi les habitants. Le choc est d'autant plus fort qu'il ne s'agit pas seulement de la disparition d'une activité professionnelle, mais également d'une remise en cause de la légitimité des modes de vie et des pratiques culturelles. Le rejet des souvenirs liés à l'activité charbonnière est fort, la mémoire, la plupart du temps, ne se transmet pas (Kourchid, 1991). Pourtant, quelques personnes, anciens mineurs et élus locaux, vont se saisir de la question minière et se la réapproprier.

Faire des traces de la mine des éléments de fierté, réclamer une reconnaissance de la culture industrielle, devient alors le moteur de l'action politique locale afin d'inscrire la ville dans un double processus de réaffirmation identitaire et de développement local (Melin, 2004).

L'activité d'extraction avait considérablement modifié le paysage naturel. Le creusement des galeries avait amené à entasser en surface les pierres et les terres non utilisables immédiatement. Elles ont été stockées en amas à proximité des lavoirs, qui permettaient de séparer le charbon des autres matériaux. De là sont nés les terrils. De formes différentes selon la topographie du territoire, ceux de Loos-en-Gohelle, encore visibles, sont des terrils coniques. Ils permettaient d'accumuler un grand volume de terres sur une surface limitée, notamment quand l'espace était compté car entouré de zones agricoles ou urbaines.

La ville s'est construite autour des carreaux de fosse, lieux d'exploitation comprenant plusieurs bâtiments et une ou plusieurs tours d'extraction appelées « chevalements », qui permettaient de remonter les berlines de charbon. Outre les lieux de travail, de nombreux bâtiments administratifs ou civils ont été érigés par les compagnies et CDF.

Enfin le paysage social a en grande partie été forgé par la mine. L'activité charbonnière, de par son fonctionnement de type paternaliste, a créé une certaine culture ouvrière et un état d'esprit très particulier. On parle d'industrie « totalisante » ou même d'« enfermement », dans le sens où les employés et leurs familles étaient « attachés » à leur fosse tant au plan physique qu'au niveau symbolique. Le logement était fourni et situé à proximité immédiate du lieu de travail, les loisirs, la santé étaient pris en charge par les Houillères.

Si aujourd'hui l'idée d'une protection et d'une valorisation du patrimoine minier rencontre une large adhésion, les premières actions de sauvegarde se sont faites contre l'avis général et dans une certaine hostilité.

Au moment de la fermeture des mines, même si la tendance générale est à l'oubli, plusieurs initiatives de conservation de la mémoire minière se concrétisent dans tout le bassin minier et cela dès les années 1970 (Kourchid et Melin, 2002). Deux profils d'acteurs peuvent être identifiés parmi les précurseurs : les acteurs associatifs issus du monde charbonnier (anciens ouvriers et contremaîtres la plupart du temps) et les élus locaux de certaines communes minières. Dans la région Nord – Pas de Calais dans son ensemble, le rôle conjoint de ces deux types d'acteurs a été primordial et a fait du territoire un pionnier en matière de reconnaissance des « nouveaux patrimoines » (Melin, 2013).

Loos-en-Gohelle est une des communes qui s'est le plus engagée dans cette conquête de l'industrie par la mise en patrimoine. Son action est partie du principal site minier de la commune, le carreau de fosse du 11/19. Le site est composé de deux terrils coniques, les plus hauts d'Europe, et le carreau, qui correspond à l'espace minier bâti, fait 21 hectares. Il a fonctionné à partir de 1894³. La récession touche le site à partir des années 1970 et il est définitivement arrêté en 1986. Les puits sont remblayés en 1987 et le carreau est voué à la destruction. C'est là que la ville de Loos-en-Gohelle intervient. Marcel Caron, maire socialiste de 1977 à 2001, empêche sa destruction en le rachetant en 1989 afin d'en faire « un symbole de l'activité minière ». À cette même époque, une campagne d'inventaire du patrimoine minier est lancée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nord – Pas de Calais. En 1992, le chevalement⁴ et la tour d'extraction sont classés à l'inventaire des monuments historiques. Le site continue pourtant de se dégrader, faute de moyens pour l'entretenir. C'est ainsi que des bâtiments seront détruits, c'est le cas du lavoir, rasé en 1993. La mobilisation autour du site s'élargit à partir de 1994. Le SAMZAL⁵ – Syndicat d'Aménagement et de Management des Zones d'Activité du Liévin – devient propriétaire du site et les terrils sont mis à disposition par les Houillères. En 2000, le projet est intégré à la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, la communauté.

La conservation du site par la municipalité apparaît comme l'acte fondateur de la reprise en mains du destin de la commune.⁶ Par ce geste très symbolique, la municipalité se donne le statut de gardien de la mémoire minière et d'agent possible de sa pérennité et de sa transmission. Le site n'est plus le symbole des Houillères, mais le représentant de la mémoire collective de l'ensemble de la population du bassin minier.

3 Sources : archives du CHM et documentation de l'association Culture commune.

4 Il date de 1923, c'est un chevalement métallique avec des poutrelles d'acier à treillis. Il mesure 37 mètres de haut. Il a été restauré en l'an 2000.

5 Qui regroupe neuf communes.

6 La politique des HBNPC est en effet, conformément à la loi, de démanteler les sites pour une remise à zéro des terrains.

L'indifférence, voire l'hostilité de certains acteurs, institutionnels notamment, a laissé pendant un certain temps la ville isolée. Le site est alors laissé à un relatif abandon, la municipalité devant trouver les financements nécessaires à une réhabilitation. C'est en même temps un moyen d'élaborer un projet de réutilisation non prévu d'emblée. À partir du milieu des années 1990, le projet *Écopôle* est formulé et la réintégration du site dans la ville, tant culturellement, que physiquement, est lancée. L'objectif est double : s'inscrire dans une continuité historique – pour permettre à la population d'intégrer son passé et de s'en servir – et envisager de nouvelles perspectives de développement. La vocation du site est alors de devenir une base de loisirs et de culture afin de constituer un pôle d'attraction local et régional. Puis va se greffer une fonction économique avec un pôle de développement durable représenté notamment par une entreprise privée, la *jardinerie Delbarre*, et deux structures d'aide aux éco-entreprises et d'information sur le développement durable, le *Cd2e* (Centre de création et de développement des Éco-Entreprises) et le *CERDD* (Centre de Ressource du Développement Durable).

L'association de la culture et de la nature dans un projet de ville

Le pari de la ville est double : enclencher une dynamique de participation citoyenne qui mobilise le plus grand nombre, tant au plan économique, culturel et social qu'au niveau de la politique d'aménagement urbain et agricole, et engager un développement local basé sur une politique environnementale forte.

À partir du site du 11/19, la commune de Loos-en-Gohelle entame un processus de réaménagement urbain avec comme objectif de redynamiser socialement et économiquement le territoire. L'ancien carreau de fosse est le « prétexte » pour revoir l'agencement des différents quartiers, refaire des cheminements entre zones rurales et zones urbaines et initier des manifestations culturelles et sportives fédératrices.

Les premières activités collectives sont mises en place dès 1986 avec les *Gohel-liades*. Cette « quinzaine culturelle » devient rapidement un événement phare de la ville, renouvelé tous les ans. Depuis peu, il est couplé avec le marathon de *la Route du Louvre*. Durant cette période, différentes activités sont organisées sur les terrils, le carreau de fosse et dans toute la ville. Des projections cinématographiques et des rencontres culturelles et sportives ponctuent l'événement.

Au plan culturel et artistique, un acteur clé a également joué un rôle décisif dans la réappropriation du site minier et la dynamisation culturelle de la ville. Il s'agit de l'association *Culture Commune*, association intercommunale de développement artistique et culturel créée en 1989 et qui a obtenu le label « scène nationale » en 1999. Chargée de faciliter l'organisation et le développement de manifestations d'art contemporain et de diffuser les pratiques de spectacles vivants sur un territoire très peu pourvu en structures et en programmation,

l'association s'installe en 1998 sur le 11/19. Elle occupe alors la *salle des pendus*⁷ qui est réaménagée en salle de répétition pour des troupes d'artistes. Il s'agit d'une fabrique théâtrale qui permet de créer et préparer des spectacles qui seront joués ensuite dans différents lieux du bassin. D'autres activités sont mises en place afin d'attirer les habitants sur le site et les faire participer à l'animation du territoire. Un centre de ressources d'écriture théâtrale contemporaine et un centre de ressource multimédia sont ainsi créés. Enfin, sous l'impulsion de sa directrice, *Culture Commune* engage une vaste action de reconquête de l'activité charbonnière par un double travail de collecte de la mémoire minière et d'inventaire du patrimoine industriel de Loos-en-Gohelle. Les éléments recueillis sont ensuite valorisés par la création artistique : en mettant en scène le patrimoine minier, en le confiant à des scénographes et des chorégraphes, l'objectif est d'en faire un élément culturel contemporain et non plus un reste stigmatisé du passé économique. Le site du 11/19 n'est plus perçu comme le représentant d'une fin – la fin de l'activité de production, la fin du travail – mais comme le départ de nouvelles actions et du renouvellement de l'histoire sur un mode positif. À un moment où les relais de la mémoire étaient rompus, parce que la population subissait de plein fouet les conséquences de la crise, l'action associative a été le moteur d'une reconquête identitaire, support indispensable pour pouvoir ensuite engager une politique plus globale de développement qui s'appuie sur une adhésion citoyenne large.

Le 11/19 sert aujourd'hui de lien entre les quartiers, tant par ses cheminements piétons pensés comme des corridors écologiques que par les écoconstructions expérimentées à proximité, ou l'implantation d'un champ de panneaux solaires, volonté de la ville d'investir dans les technologies vertes et de tendre vers l'autosuffisance énergétique.

Faire de l'environnement créé par l'exploitation minière un champ d'expérimentation écologique

Le tournant écologique de Loos-en-Gohelle s'incarne dans l'histoire de l'association *La Chaîne des Terrils*, qui fait passer ces derniers de déchets de l'activité charbonnière à éléments à haute valeur environnementale et culturelle. L'association est créée en 1989 pour fédérer dans une même structure des acteurs associatifs issus de différents domaines (naturaliste, sportif et d'histoire locale) et des communes autour de la question de la sauvegarde, de la valorisation et de la requalification des terrils. L'association est la première à investir physiquement le site du 11/19 en 1995 en proposant une découverte du patrimoine bâti et naturel. En 2001, elle s'installe définitivement dans le bâtiment rénové du 11. Dotée de salariés dès 1994, elle s'impose rapidement comme l'expert de ce patrimoine en cours d'édification. Son action se structure autour de quatre axes qu'elle développe au fil des années. Le premier est environnemental. En 1992, l'association initie la signature, avec les acteurs institutionnels locaux et régionaux, d'une charte de préservation, d'aménagement et d'exploitation des terrils. Elle

7 Vaste salle dans laquelle les mineurs se changeaient.

organise des actions pédagogiques autour de la thématique environnementale post-mine, des classes vertes sont créées en 1997, et en 1998, elle met en place un centre d'initiation à l'environnement. Il devient CPIE – Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement – en 2001. Le second axe d'action s'organise autour de la mémoire de la mine. Les membres de l'association participent à la réhabilitation du 11/19, construisant ainsi son identité en tant que patrimoine régional et national digne de valeur. Comme *Culture Commune*, et suivant en cela la politique initiée par Marcel Caron (voir encadré) sur la ville, *la Chaîne des Terrils* développe différentes activités ayant pour but d'amener les habitants sur le carreau. Les Loossois sont ainsi invités à « fabriquer » le lieu, à le reconfigurer selon leurs représentations, à travers des concours photos, des expositions et des ateliers d'arts plastiques. Parallèlement, l'une des actions fortes concerne le secteur sportif et de loisirs. Pour les fondateurs de l'association, connaître les terrils, c'est les pratiquer en tant qu'observateurs, mais c'est aussi apprécier leur contact à travers des activités physiques. De nombreuses pratiques sont mises en place : courses d'orientation ou de VTT, euro-terri-athlon⁸, initiation au parapente, etc. Toutes ces manifestations sont adaptées au contexte géomorphologique des terrils dans l'optique de mettre en valeur leurs caractéristiques et de prouver la légitimité de leur pérennisation, pour certains d'entre eux au moins, en tant que bases de loisirs et de nature. Le dernier domaine d'intervention de *la Chaîne des Terrils* est l'activité touristique. Des circuits de découverte des différents terrils et des courts séjours touristiques sont proposés, cette fois-ci davantage à une population extérieure au territoire. Les terrils de Loos-en-Gohelle deviennent ainsi, par l'investissement de l'association, des supports d'activités de loisirs et des lieux d'apprentissage de la biodiversité. C'est à partir de cette première mobilisation associative que le virage environnementaliste est amorcé sur la commune et que son identité évolue d'un pays noir tributaire de l'industrie à un pays vert susceptible d'inventer un autre développement.

Loos-en-Gohelle et l'action des élus depuis 1977

Il n'est pas possible de comprendre la politique d'aménagement et de développement de la ville de Loos-en-Gohelle sans la relier à la personnalité des deux maires qui se sont succédé depuis les années 1970, eux-mêmes héritiers d'une famille engagée politiquement de longue date sur le territoire.

Marcel Caron, le père, né sur la commune en 1930, chef d'entreprise, devient maire socialiste en 1977 et reste aujourd'hui pour les Loossois la grande figure de la ville, qui a su sortir la commune et ses habitants de l'impasse minière.

En 2001, Jean-François Caron, écologiste, succède à son père à la tête de la commune, qu'il dirige toujours actuellement. Fortement engagé dans le monde associatif, il est l'un des fondateurs de l'association La Chaîne des Terrils. Il occupe également des responsabilités d'élu au Conseil Régional depuis 1992 où il travaille en particulier sur les questions environnementales, d'aménagement et de développement durable. Omniprésent sur le territoire du bassin minier, il s'agit d'un homme-orchestre qui s'est fixé comme objectif de retourner l'image négative de sa ville, et plus globalement du bassin minier, voire de la région tout entière, en se saisissant de la tradition

8 Principe du triathlon adapté au terril : course à pieds, VTT et canoé.

ouvrière et industrielle pour en faire un élément de fierté et d'exemplarité culturelle, mais aussi un support de développement social et économique. Il porte à bout de bras toutes les actions engagées et ouvre sans cesse de nouveaux chantiers. C'est lui qui est à l'origine de l'implantation des structures économiques sur le 11/19 et qui a créé le marathon de la Route du Louvre. Plus globalement, il a également piloté au niveau régional une « Conférence Permanente du Bassin minier » pour sortir le bassin de la crise et il est l'un des principaux acteurs du classement Unesco du bassin minier. Moteur d'un renouvellement complet de la gestion du territoire local sous l'angle écologique, relais de la transformation culturelle et de la valorisation patrimoniale initiée par Marcel Caron, il se trouve aujourd'hui à la fois en situation de pionnier et d'équilibriste. Il s'agit de pouvoir donner un nouveau souffle au territoire dans un contexte de crise environnementale et de risque d'accentuation des inégalités, tout en continuant à répondre aux attentes des populations souvent déconnectées des préoccupations écologiques. Le succès électoral de Jean-François Caron, réélu maire en 2008 avec plus de 82 % des voix et parallèlement la percée du FN aux dernières élections présidentielles avec près de 30 % des voix au premier tour sur la commune, montre toute l'ambiguïté d'être « pilote » mais relativement seul.

Articuler le local au global, un changement d'échelle nécessaire mais difficile

En voulant rompre avec l'inertie caractéristique du bassin minier après 270 ans d'exploitation charbonnière, les maires successifs ont peu à peu induit un changement de mentalité, à la fois parmi la population, chez les élus et les techniciens. Ils ont aussi impulsé un intérêt aux différents échelons de décision régionale et entamé des échanges au plan international.

Depuis le milieu des années 1990, plusieurs chantiers ont été ouverts avec comme ligne directrice le renouvellement complet de la gestion de l'espace public en suivant les principes du développement durable. La première action est la mise en place, entre 1996 et 2003, d'une « Charte du cadre de vie » dans le cadre du volet environnemental de l'Agenda 21 local. Apparaissent alors clairement l'importance du « volet participatif » et la volonté de s'investir, non dans un champ du développement durable en particulier, mais dans tous les domaines identifiés comme prioritaires au plan environnemental : l'eau, le paysage, les déchets, la mobilité, l'énergie, la démarche HQE, les risques et la participation sociale.

Parallèlement aux réflexions engagées autour de la charte, à la fin des années 1990, la ville engage la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS), qui aboutit en 2000, avec en arrière-plan la préfiguration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les objectifs de la municipalité se centrent sur l'équilibre entre zones rurales et zones urbaines et s'attachent à redessiner la ville en recomposant les quartiers de façon à créer des liens entre l'est et l'ouest.

En 2010-2011, forte de son expérience, la municipalité décide d'accentuer la cohérence de sa politique en développant un concept, celui de « Ville Pilote et d'interprétation du développement durable ». Ce « label » autoproclamé, mais qui témoigne d'un réel engagement dans la gestion durable du territoire, vise à rendre davantage visible la politique

de la ville et les innovations mises en œuvre pour faire de la commune une « ville porteuse d'intelligence collective »⁹. Elle réaffirme ainsi la base culturelle de son action qui s'appuie sur l'identité locale et la volonté de travailler de façon concertée et collective, à la fois avec les habitants et les différents partenaires institutionnels, économiques et sociaux.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), organisé en six axes clés, concrétise l'orientation de Loos-en-Gohelle en tant que « ville durable » dans le cadre d'une transition écologique et face au triple constat du changement climatique, de l'érosion de la biodiversité et du pic pétrolier.

Depuis l'engagement écologique de la ville il y a presque vingt ans, la ligne directrice reste la même : développer de façon simultanée les principaux chantiers du développement durable. Ainsi la ville mène des actions tant dans le domaine de l'éco-construction, que dans celui de la gestion énergétique, de l'encouragement à une agriculture raisonnée et de proximité, de l'aménagement d'une ceinture verte et de l'identification de zones de biodiversité à protéger. Cette politique témoigne d'une volonté d'avancer dans une économie environnementale qui puisse fonctionner sur le long terme et concilier les besoins humains et les impératifs de préservation de la planète. Cependant ce « débordement créatif » montre ses limites. La taille de la commune, modeste avec ses 7 500 habitants, et les moyens financiers qui vont avec, les problématiques sociales persistantes – chômage, santé, montée de l'intolérance – l'isolement relatif des leaders en avance dans un bassin minier encore sous l'emprise des séquelles de l'histoire économique et sociale, sont autant de freins à la généralisation des initiatives. La commune se doit à présent de trouver des appuis et des relais solides afin de consolider et poursuivre son action. L'ouverture de l'antenne du *Musée du Louvre* à Lens est un pas important dans la reconnaissance nationale de l'action régionale. La réactivation en fin d'année 2012 de la Conférence Permanente du Bassin Minier, avec une participation active accrue de la part des élus et des décideurs régionaux, peut également constituer un nouveau tremplin.

Le dialogue international est d'ores et déjà engagé et cela à travers différentes expériences comme celle de la communauté virtuelle des « Mineurs du monde », entamée en 2010. Ce projet, porté par le Conseil Régional Nord – Pas de Calais et défendu par le maire de Loos-en-Gohelle, vise à créer des liens entre les bassins miniers de différents pays afin d'échanger à la fois sur les cultures issues du travail et sur les modes de conversions durables des territoires. À partir de 2013, il sera articulé à la fois au Louvre-Lens, aux activités culturelles et patrimoniales de la région et à sa politique de développement durable.

L'autre relais, d'importance, de l'action patrimoniale autour de la mine, est le classement du bassin minier le 30 juin 2012 au patrimoine mondial de l'Unesco, au titre des paysages culturels évolutifs. Jean-François Caron est l'un des principaux porteurs de cette réalisation démarrée en 2003, à travers une association, *Bassin Minier Uni*. Ce projet a constitué un moyen original pour fédérer à la fois la population et les gestionnaires du territoire. Cette reconnaissance internationale légitime les politiques engagées localement.

9 Document « Loos-en-Gohelle, ville pilote du développement durable », 2011, p. 6.

La politique de développement durable mise en œuvre rencontre également des échos favorables, notamment dans le cadre d'une politique de transition vers une gestion écologique et sobre des territoires dans un contexte d'épuisement des ressources. Des initiatives telles que les « transition towns », initiées notamment à Totnes ou à Bristol en Angleterre, peuvent constituer des points d'appuis et conforter les actions loossoises. Le classement Unesco, reconnaît l'universalité de la culture minière et la valeur exceptionnelle des pratiques et traditions régionales.

Repères bibliographiques

- Daix Émile**, « Quand la France perd le Nord », *Historia*, Paris, hors-série n° 9610, 1996, p. 27-29
- Gillet Marcel**, *Les charbonnages du nord de la France au XIX^e siècle*, Paris, Éd. Mouton, 1973
- Gillet Marcel**, « Patrimoine industriel et patrimoine ethnologique l'aire culturelle septentrionale (nord de la France, Belgique) », *Annales ESC*, Paris, n° 1, 1980
- Kourchid Olivier**, « Les énergies de la mémoire. Conservation et transfiguration de la production et du travail », *Les deuxièmes journées de l'IFRESI*, 24/25 janvier 1991, Lille, 1991
- Kourchid Olivier, Melin Hélène**, « Mobilisations et mémoire dans une grande région : le Nord – Pas de Calais et son patrimoine industriel », *Le Mouvement Social*, Paris, août 2002, p. 38-64
- Leprêtre Alain, Petit Daniel**, *Étude comparée des terrils du Nord – Pas de Calais, approche biologique*, Lille, Association interdisciplinaire des biologistes de l'environnement, 1987
- Melin Hélène**, *La construction d'un patrimoine industriel dans le Nord – Pas de Calais. Du travail de mémoire au développement local*, Lille, USTL, thèse de doctorat d'ethnologie, 2002
- Melin Hélène**, « Les friches minières : séquelles de l'exploitation ou outils de développement durable? », Scarwell H.-J., Franchomme M. (dir.), *Contraintes environnementales et gouvernance des territoires*, Éd de l'Aube, 2004, p. 241-249
- Melin Hélène**, « Le rôle des musées de patrimoine industriel dans les reconversions territoriales. Le cas de la Région Nord – Pas de Calais », in C. Mazé, F. Poulard, C. Ventura (dir.), *Les musées d'ethnologie, héritages, reconversions et changement institutionnel*, Paris, Éd. CTHS (en cours de publication)
- Rabier Jean-Claude**, *La Remonte. Le bassin minier du Nord – Pas de Calais entre passé et avenir*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2002
- Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR)**, *Des villes et des hommes*, Lille, Préfecture de la région Nord – Pas de Calais, 1995